CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN, payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR PASCAGOULA.

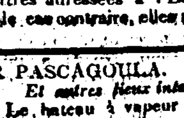

Et autres lieux intermédiaires.—

Le bateau à vapeur **MARIETTA**, capit. Rhodes, partira du bas du chemin-à-coulisse, tous les samedis à 6 heures P. M. et ira à la Mobile, lors qu'il aura suffisamment de fret et passage offert. Le bateau a d'excellent emménagemens pour les passagers, s'adresser à bord. 19 juin—1m THOMAS RHODES.

A LOUER—Un MAGASIN attenant à celui de M. Heermann, rue Jefferson, près de la Levée. S'adresser à M. P. Soulé, rue St. Louis, No. 86. 9 octobre—1

A LOUER.

Le magasin actuellement occupé par T. & J. Dardenne, rue de Chartres; possession sera donnée le 5 Nov. S'adresser à

JNO. HAGAN & CO.

A LOUER—Le magasin au-dessous de la résidence du soussigné, rue Royale, No. 172. S'adresser à

27 oct—3 CHARLES PAPET.

A LOUER.

Trois Maisons dans la rangée de Hagan, rue du Canal. Possession sera donnée le 1er. novembre. S'adresser à

23 oct JOHN HAGAN & CO.

A LOUER.

Une maison à un étage, bien distribuée, située dans la rue du Canal, au-dessus de la rue du Bassin, bâtie sur un terrain de 60 pieds sur 120 de profondeur. S'adresser à

23 oct J. HAGAN & Co.

Mme. FANNY FRYER,

RUE ROYALE, No. 196.

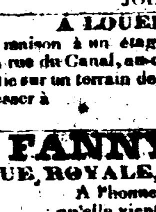

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par l'Olympia un très-grand assortiment de marchandises françaises.

Elle espère qu'elle pourra satisfaire toutes les personnes qui l'honoreront de leur confiance;

Modes françaises fraîches en CHAPEAUX et en BONNETS et SOIRIES nouvelles pour chapeaux et pour robes.

Fleurs superfines.
Lingeries pour toilette du matin et pour parure.
Grand assortiment de chaussures.
Palatines et Boas en fourrure.
Rubans de Gaze et de toutes espèces.
Mantelets et Cannezous en blonde.
Toutes espèces d'ornement et de nouveauté en première qualité. 6 nov

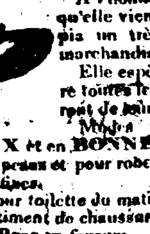

Mme. BRIGOT, a l'honneur de prévenir les dames que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de MARCHANDISES DE MODES, NOUVEAUTES, JOLIS MEUBLES, Glaces de toutes dimensions et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.

5 nov—1m encoignure Royale et St. Louis.

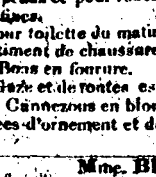

H. PARIZOT, facteur de pianos, a l'honneur de prévenir MM. les habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'il est de retour dans cette ville, et qu'il continue comme par le passé, à se livrer aux travaux de son art, tels qu'accords et réparations de pianos, et de toute espèce d'instrumens de musique.

Il se chargera également d'accorder les pianos à la campagne. Sa demeure est rue d'Orléans, No. 91.

5 nov—8

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, conformément à une résolution de la "Banque de Commerce de la Nouvelle-Orléans" Quatre-vingt-dix piastres par action du fonds capital de cette institution seront exigibles de la manière suivante savoir :

Le 2d. paiement "quinze piastres par action" payable le 2 décembre 1833.

Le 3ème paiement "vingt-cinq piastres par action" payable le 3 février 1834.

Le 4ème. paiement "vingt-cinq piastres par action" payable le 1er. décembre 1834.

Le 5ème. paiement "vingt-cinq piastres par action" payable le 2 février 1835.

Par la 8me. section de la charte de cette institution, il est pourvu que si "à la demande du Président et directeurs, un souscripteur refusait ou négligeait de payer une somme ainsi requise, avant que la moitié du fonds capital ou cinquante piastres sur chaque action aient été payées, alors et dans ce cas, la partie qui manquerait ainsi à faire ce paiement, perdra en faveur de la Compagnie la somme déjà payée et cessera d'être actionnaire de la dite Compagnie."

Les paiemens ci-dessus devront être effectués aux différens bureaux de transfer établis à New-York, Philadelphie, Boston, &c., vingt jours avant l'époque fixée des dits paiemens à la Nouvelle-Orléans.

7 nov J. B. BLACHE, caissier.

CUILLERS MEDICINALES—Invention très ingénieuse pour administrer les médicamens aux enfants difficiles, nouvellement reçus et à vendre par

30 oct. DUCONGE & PEYCHAUD

E. LEGOASTER & CO.,

MARCHANDS-TAILLEURS, rue de Chartres, No. 124, viennent de recevoir par le *Nouvel-Orleans*, du Hâvre, et par d'autres arrivages, un assortiment de Draps, Casimirs et autres Etoffes de Modes, ainsi que Manteaux de tous genres pour les deux sexes, et des couleurs les plus estimées, comme suit :

DRAPS, noir et bleu, flamme d'enfer, grenat, vert dragon, vert de cour, vert olive, polonais, feuille decoute, bronze clair, bronze foncé, cappé de masse, cramoisie.

CASIMIRS fumée d'Enos, gris pourie.

Melange de Mode, Maringo bleu, gris perle, aventurine, *fumée de Paris*, terre Morée, ventre de biche, blanc, jaune, écarlate, gris Maringo, cuir mode, amaillé, noisette, gris, anglais, ondé, rayé, bleu et noir superfin.

Redingotes de Vigontines, de castorine de drap imperméable—Le tout fait dans le dernier goût, et les marchandises ci-dessus, choisies dans les meilleurs fabriques de France, exprès pour ce pays, ils osent espérer mériter la bienveillance du public en redoublant de zèle à servir aux qui veulent bien les honorer de leurs pratiques.

30 oct—25

THOMSON & GRANT offrent à vendre dans leur magasin, en débarquement de divers navires :

725 boîtes Thé impérial et poudre à canon de 6 à 13 livres, 100 do. Young Hyson de 13 livres; 140 caisses de 12 boîtes thé impérial, poudre à canon, Young Hyson et Hyson …, 70 do. Bohea, Pouchong et Souchong; 65 do. Hyson et Hyson Skin.
270 sacs Poivre, 17 surons et barils cloux de girofle;
20 barils et barillets Gingembre, 5 do. Gingembre racé;
[illegible] caisses Chocolat No. 1, doux;
50 caisses Poivre de Cayenne, et Moutarde de Vandyke;
120 frequins Beurre de Goshen, 130 caisses et 30 bar. do.
25 barils Orge perlée, 300 caisses Savon, No. 2;
15 barils Brai, No. 2; 15 balot Cirage en pâte;
900 caisses et barillets Tabac à chiquer, de Richmond, de 8, 10, 12 et 16 morceaux à la livre; 10 … Tabac à coupé; 4 barils Tabac en poudre; 5 caisses Cigarres mêlés et de la Havane, par caisses, demi-caisses, quarts et dixièmes.
1 barrique Madère Hollandais, supérieur;
135 ballots de souliers, en maroquins et veaux, Brodequins, Souliers, Bottines, Pantoufle, Escarpins et Souliers d'enfans;
40 caisses Chapeaux …, bon marché;
1 malle Habits de drap superfins;
20 grosses Malles en cuir, 5 …;
15 caisses Papier à écrire;
170 … impérial, 200 do. à enveloppes;
500 Livres de comptes, journal, caisse, ledger et memorandum;
900 balots Faïence assortie, 80 balots Verrerie assortie, Ferblanterie et plaqués, 10 caisses …;
40 pipes 30 quarts et 135 demi-pipes Eau-de-vie Cognac, partie ayant droit au drawback; 50 barillets Eau-de-vie d'Espagne;
25 quarteaux Rum de la Jamaïque,
75 pipes Genièvre de Hollande, et 11 do. imitation;
24 pipes 200 quarteaux et 12 demi-pipes Vin des Canaries, ayant droit au drawback, 15 pipes de Catalogne, 10 demi-pipes Vin de Taragone; 20 quarteaux Vin de Marseilles;
20 pipes, demi-pipes et quarts de barriques de Madère;
30 quarteaux Vin de Ténériff, 70 do. Malaga doux;
16 barils cordiaux de Mérise, Parfait Amour, Anisette, Menthe, Girofle et Menarque;
5 barillets Whiskey d'Irlande, 50 barils cidre;
10 do. jus de Citron de la Jamaïque;
25 caisses Gingembre de Canton, préservé;
75 do. Cordiaux et Vins amers;
Savon à barbe, Pellet, Poudre à polir, Pierre à filtrer. 31 oct

A VENDRE—Plusieurs pupitres et bureaux de différentes grandeurs, …

THEOD. NICOLET & CO.

4 nov rue Royale, No. 109

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves.* Vente par le Register des Testamens—Lundi, 25 novembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Jacques Hardy, h. c. l., les esclaves et Biens fonds ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES:

George, créole, griffe âgé d'environ 26 ans.
Willis, nègre américain, âgé d'environ 30 ans.

BIENS FONDS.

Un **LOT DE TERRE** situé dans le faubourg Ste. Marie, rue de l'Union, entre les rues Philippa et Baronne; désigné par le numéro 14, mesurant au pied américain, 34 pieds 8 pouces de face à la dite rue de l'Union sur 100 pieds de profondeur, entre deux lignes parallèles, ensemble une maison basse briquetée entre poteaux et ses dépendances.

6 Terrains situés au faubourg Washington dans la partie qui se trouve à un mille ou environ du carré de la ville, et désignés par les Nos. 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'Ilet No. 31, au plan fait au greffe de Charles Janin, alors notaire, le 5 mars suivant. Les dits terrains sont contigus, et ont chacun (mesure américaine) 56 pieds 10 pouces de face, à la rue Pologne sur 138 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions de la vente: Un tiers payable comptant, et le reste à 6 et 12, mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 oct

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testamens—Mardi, 26 novembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Jean Baptiste Héno, la propriété foncière et les esclaves ci-après décrits, savoir :

1° Un lot de terre, situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues St. Louis et Toulouse, ayant (mesure française) 30 pieds de face à ladite rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur ; sur lequel lot de terre se trouve une cuisine en briques à étage.

2° Une mulâtresse nommée Avoline, âgée d'environ 46 ans, un peu cuisinière et blanchisseuse, et son enfant, petite fille âgée de dix mois.

3° Une négresse nommée Lafille, âgée d'environ 31 ans, cuisinière et blanchisseuse, (maladive.)

4° Un petit mulâtre, nommé Jno, âgé d'environ 5 ans, (Orphelin.)

5° Pitarine, orpheline, âgée d'environ 3 ans.

Conditions de la vente : Le lot de terre, payable à 6, 12 et 18 mois de crédit, et les esclaves à 6 mois de crédit; le tout en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale. Par ordre de la cour,

W F C DUPLESSIS, rég.

N. B. Les actes de vente seront passés chez Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 oct

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testamens—Lundi, 18 du courant, à 4 heures de l'après-midi, il sera vendu dans la rue du Canal, auprès l'église Episcopale, les effets mobiliers appartenant à la succession de feu le rév. James F. Hull, et consistant en tables, sofas, lits, chaises, miroirs, verres, caraffes, porcelaine &c.

Conditions de la vente : Comptant.

Par ordre de la cour,

6 nov W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—*Vente le Register des Testamens.*—Lundi, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au No. 28, rue du Canal, auprès de l'encoignure de l'*Exchange Place*, la LIBRAIRIE appartenant à la succession de feue demoiselle Mary Carroll, consistant en une grande quantité de livres de Droit, en anglais, français et espagnol, et un assortiment considérable d'ouvrages divers, dont plusieurs sont élémentaires et conviennent aux Ecoles Publiques ; recommandés au public comme une collection rarement auparavant offerte en vente dans cette ville.

Conditions de la vente : Toutes sommes au dessous de $100 payables comptant, entre $100 et $200 à 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et au-dessus de $200 à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

PLUS :

Aux mêmes temps et lieux les livres de prix, appartenant à la succession de feu le Rév. James F. Hull, parmi lesquels se trouvent une grande quantité d'ouvrages en THEOLOGIE et en LITTERATURE anglaise, ainsi qu'une série complète de l'*Edenburgh et London Quarterly Review.*

Conditions de la vente : Comptant.

Si ces ventes ne sont pas terminées, lundi 25 du courant, elles seront continuées de jour en jour, à 10 heures du matin, à l'endroit désigné, jusqu'à ce que toute la collection, appartenant à ces deux successions soit vendue.

Par ordre de la Cour.

7 nov—18 W F C DUPLESSIS, Régister.

COUR DES PREUVES—Attendu que O. P. Jackson a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu George P. Hearsey, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

11 nov W F C DUPLESSIS, rég.

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Attendu que Edward E. Parker a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Dennison, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

11 nov W F C DUPLESSIS, rég.

CONFITURES ET GELEES DU NORD.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et ses pratiques, qu'il vient de recevoir, en *ligne directe* de New-York, un fort assortiment de Confitures et Gelées du Nord, d'une qualité supérieure et choisie, confectionnées à ordre et conservées dans de beaux bocaux en verre de la contenance d'un demi gallon, d'une et de deux livres en poids.

Pour la gouverne du public, l'assortiment consiste en:

Grosses prunes vertes, conservées,		2 liv.	chaque.
Belles prunes vertes,	do.	2	do.
Do. pêches du Nord,	do. ½ gal.	2	do.
Do. abricots do.	do.	2	do.
Do. poires supérieures,	do.	2	do.
Cerises conservées dans leur jus,		2	do.
Fraises do.	do.	1 et 2	do.
Belle gelée de cerises,		1 et 2	do.
Do. gelée de pommes,		1 et 2	do.
Gelée de groseilles rouges, pour assaisonner le gibier ou le chevreuil,		1 et 2	do.

Les marchands ou les familles pourront acheter par douzaine ou par bocal. S'adresser à

Wm. SMITH,

Au magasin de grâittes, No. 89, rue la Douane.

N. B. Il attend sous peu un assortiment de coings confits et de gelée de coing. 9 nov

CONFITURES DE LA HAVANE ET DE CANTON.

LE soussigné vient de recevoir et a en magasin quelques caisses *Confitures de Canton et de la Havane* ; les premières contiennent un assortiment de six grands pots de la Chine, et les dernières une douzaine *verres* chaque.

On en vendra aux familles au verre ou par caisse contenant un assortiment. S'adresser comme de coutume à

WM. SMITH,

8 nov Rue de la Douane, No. 85.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. PEDARRE, professeur de belles lettres, membre de la Société Philantropique d'Enseignement Universel établie à Paris, se propose d'ouvrir un externat dans cette ville. Le professeur enseignera le Français, le Latin et le Grec; la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique raisonnée, l'Analyse Grammaticale et Logique ne seront nullement négligées. La méthode suivie par M. Pédarré est adaptée à tout âge; constamment elle a été couronnée par les succès les plus rapides, soit à Bordeaux soit à Paris, où le professeur a enseigné pendant six ans.

Les personnes qui désireraient de plus amples informations, sont priées de s'adresser à M. le docteur Lambert rue du *Bayou*, à M. Edmond Forstall rue des *Ursulines*.

M. Pédarré demeure rue St. Pierre N° 114. En attendant un nombre suffisant d'élèves pour commencer ses cours, il donnera des leçons particulières chez lui et en ville.

30 oct—1m

LE soussigné reçut par le navire *New-Orleans*, venant du Hâvre, et offre à vendre les articles suivants :

Meubles de goût—Armoires à glace, Bureau ou Secrétaires, Commodes, Toilettes fort élégantes, Consoles, Tables rondes à dessus de marbre, do. à écarté, do. à ouvrage, do. de nuit, Bureaux d'un joli goût, et très élégantes, Sophas, do. causeuses, Fauteuils, Chaises à Pianos, Casiers & Pupitres à musique, Lavabos, Ecrans pour cheminées, Chiffonniers, Tabourets, Guéridons pliants et unis, Garde-robes, nécessaires à barbe, Corbeilles à main, do. de mariage, do. découpées, &c.

Ornements divers.—Glaces de toutes dimensions, grande variété de gravures encadrées, assortiment considérable de Pendules en tout genre, quelques unes très riches et à musique, toutes des plus nouveaux; Vases assortis aux pendules. Jolis ornements de divers genres pour rideaux; très beaux Lustres et demi lustres en cristal, vases riches en porcelaine et autres.

Bronzes—Lampes à suspension à 4, 6 & 8 becs, do. pour cheminée, do. de côté; sous Lampe, Lampes d'un genre nouveau.

Plaqués—Candelabres, Flambeaux, Bougeoirs, Porte-Liqueurs, Porte-Huilliers, Sucriers, Moutardiers, Coutetiers, Girandoles, &c. Superbes Service en porcelaine; articles de fantaisie, très riches et … en porcelaine, cristal, bronze, &c. *Plus* : un grand assortiment de Verrerie et porcelaine à …

Fourrures—Chinchila, Petit-gris, …

Une quantité d'articles de différents genres, … Balais de crin, Plumeaux, … Harmonica, Racahout …

VALSIN VIGNAUD,

Rue Conti, No. 58, vis-à-vis la Banque de la Louisiane.

4 nov—10.3m

A. … TOURNE & HECKWITH ont retourné leur magasin du No. 14 aux Nos. 28 et 30, rue de la Nouvelle-Levée, près de l'encoignure de la rue Poydras. 28 octobre.

Banque de Commerce de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1833.

A UNE assemblée des Directeurs de cette institution, tenue ce jour, la requête suivante, signée par 101 personnes, dont 90 sont actuellement actionnaires, et qui représentent 4940 actions, a été lue :

"*Au Président et aux Directeurs de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.*

"Les soussignés, actionnaires, propriétaires de plus de mille actions du capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, en vertu du pouvoir qui leur est conféré par la 15ème section de la charte d'incorporation, vous requièrent par la présente de convoquer une assemblée générale des actionnaires, conformément au contenu de la dite section, pour prendre en considération la manière dont les affaires de la dite banque son conduites, et plus particulièrement pour délibérer sur l'endroit convenable pour l'établissement de la dite banque."

"Daté, Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1833."

On a aussi lu une représentation adressée à la direction, signée par 122 personnes, dont 116 sont actuellement actionnaires, et représentant 6314 actions.

"*Au Président et Directeurs de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.*

Messieurs—Attendu qu'il vous a été présenté une requête pour convoquer une assemblée des actionnaires, et avoir leur opinion sur l'endroit choisi par la direction pour y établir la banque, et attendu que dans une telle conjoncture, il convient de connaître l'opinion bien prononcée de la majorité des actionnaires; et attendu que, d'après la charte, cette assemblée ne pourrait avoir lieu avant la première semaine d'août, époque à laquelle nos concitoyens font généralement une absence, et qu'alors, il est de notoriété qu'une grande partie des actionnaires et plus de la moitié des Directeurs seront absens : en conséquence, nous soussignés, résidants à la Nouvelle-Orléans, et actionnaires de la dite banque, recommandons aux directeurs de cette banque et les requérons de fixer le jour de cette assemblée, à une époque à laquelle nos concitoyens rentrent généralement dans leurs foyers, et lorsqu'on pourra examiner impartialement la question, et fixer le lieu où sera bâtie la banque, d'après le vœu de la majorité des actionnaires.

Nous recommandons aussi de suspendre la bâtisse jusqu'à ce que cette décision soit connue.

Sur quoi, la résolution suivante a été adoptée.

Résolu, Que le Président soit et demeure autorisé à convoquer une assemblée générale des actionnaires, à l'hotel de Bishop, à l'encoignure des rues du Camp et de Commune, samedi, 14 de décembre prochain, à 10 heures du matin, époque à laquelle on leur soumettra la question relative à l'établissement de la banque.

Voté, Que les deux documens soumis à la Direction, ainsi que ces délibérations soient publiées dans les deux langues. Par ordre de la Direction.

11 nov ROBERT G. DIXON, secrétaire.

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment complet de marchandises sèches, qu'ils offrent à vendre à des conditions libérales.

Fil patenté; gallons de fil; épingles et lacets; aiguilles de Hemming & son; Lacets en soie et en coton; Peignes découpés français; ditto à dos retourné; ditto à papillottes en écaille et en corne; ditto fins.

Cannetelles; Lacets en laine et Cordonnet coton; Mouchoirs de batiste unis et brodés; ditto coton batiste.

Gants de soie blancs et noirs; ditto glacés; ditto de Berlin pour hommes; Bonnet de nuit en coton blanc.

Soie à coudre noire et en couleur, de première qualité.

Cravattes soie noires; Bretelles en coton, soie et gomme élastique.

Cordes à violon; Boutons pour bretelles; ditto de nacre; ditto pour habits; Boucles à ceinture.

Bas de soie noirs pour dame; ditto brodés et unis pour demoiselles; Bas en fil d'Ecosse et demi-bas de soie noirs et blancs.

Bas bleus et blancs, anglais; ditto allemands; demi-bas bleus, blancs et écrus; ditto noirs.

Brosses à dents; Cordonnets et Glands en laine pour moustiquaire; Agraffes; Portefeuilles; Mouchoirs bandanas.

Bordures blanches et en couleur pour matelas.

Corsets pour dames et jeunes personnes.

Jarretières en gomme élastique; Velours de soie noir; Crêpe noir 4-4 et 6-4; ditto bleu et rose; Voiles en crêpe noir.

Cordons pour manteaux de dames; Boucles en jay; Bouquets et Guirlandes de fleurs d'oranger.

Robes de gaze brodées; Chals thibet noirs; ditto hernani; ditto gaze; Chals mérinos 4-4 et 6-4.

Bobinet uni et brodé; ditto en bandes; Voiles bobinet noirs et blancs; Chals ditto; Pointes noires; Dentelles bobinet et fil.

Ceintures noires et blanches, belle qualité; ditto en couleurs assorties.

Rubans, Taffetas et Satin No. 11 à 22, couleurs assorties.

Mousselines à carreaux ditto damassées; ditto suisse, unies et brodées; Percales blanches; Jaconnat; Jupons à cordonnets.

Pélerines et Palatines noires en fourrures pour dames et enfans; ditto chinchilla.

Cols noirs en soie et Alepine; Coton à coudre des marques Orrel et Alexandre.

Circassienne de couleur; Franges en soie et en coton; Tarolle couleurs assorties.

Alepine noire, française; Etamine noire.

Ouvré d'Irlande; ditto de Russie; ditto français superfin; Toile grise pour doublure; Buckram blanc et noir.

Marly; Basin à meuble; Tapis pour tables.

Toiles à drap 4-4, 5-4 et 11-4.

Piqué blanc et en couleur; Satin extra forts pour devants de gilets; Drap de soie.

Eternelle noire; Morine pour rideaux; Percale noire et en couleur; Batiste superfine.

Mérinos français ; Indienne de goût; ditto bleue; ditto deuil; ditto pour rideaux.

Mouchoirs imitation madrasse; ditto bleus; ditto deuil; fichus barège; Chals en indienne française; ditto prussiene.

Draps assortis en couleurs et qualités; Casimirs ditto.

Satinets; Flanelles jaunes, rouges, vertes et blanches.

Eau de Cologne, boîtes à barbe et savons à odeur.

Courte-pointes; Cravattes de mousseline; Coutil fil; ditto coton; Limbourg pour les sauvages; Parapluies en soie; Toile cirée.

Bonnets de laine; Bas et demi-bas de laine pour les nègres; Gants de laine; Gros drap pour habillemens de nègres; drap de bourrage rouge ; Devants de chemises.

Couvertures de laine françaises 3 points; ditto 10 et 12 points laine mérinos.

Molton blanc et brun; Cotonnade bleue épaisse; ditto fantaisie; Bentoints; Siamoise française; Gingas coton; Etoffes à grands carreaux pour rideaux.

Coton écru 3-4, 4-4 et 5-4.
Ditto ditto extra fort 7-8 et 4-4.
Ditto blanc 3-4, 7-8 et 4-4.
Cotonnades à carreaux et rayées 3-4, 7-8 et 4-4, &c. &c.

Aussi ayant droit au drawback :—

15 caisses Boules de coton.
2 ditto Bas de soie à côtes.
6 ditto Soie à coudre couleurs assorties.
4 ditto Chals crêpon brodés.
4 ditto Bas de coton.
1 ditto Mousseline en couleur et un assortiment superbe d'Indienne de goût et bleue.

F. GILLET & CO.

8 nov—3 rue de Chartres, No. 37.

F. DUFOUR & FRERE, encoignure des rues Royale et Ursulines, reçoivent par les navires Olympia et Napier du Havre, un assortiment de marchandises, comme suit:

Lampes en cuivre; parfumerie; chapeaux de soie pour hommes; gravures encadrées; indiennes nouveautés, et noires; basin croisé rouge pour rideaux, et garnitures; fleurs artificielles; mantilles en tulle noir, et autres; pélerines blondes noires, et autres; écharpes en couleur, et noires; parapluies de 28 et 30 pouces; ombrelles; bas de filoselle noirs; souliers fourrés pour dames; brodequins; gigots en satin et soie; gros de Naples noir; cravattes taffetas noir; fichus foulards brochés et différents genres; bas de fil d'écosse; de soie noirs et blancs; bretelles en gomme élastique; gants assortis; mouchoirs batiste brodés &c. borre en couleur; entredeux en batiste brodé, colets do; canésous, mousselines thibet; schalls do imprimé, et noirs; schali imprimé 5-4; bas d'enfants, en coton de tous les ages; redingottes en castorine; habits noirs et bleus; manteaux pour hommes et femmes; linge de table damassé; Brodequins pour enfants, en laine; dentelles fil; cartonnage et blacage; palatines et boa en chinchilla; schalls angola; brosses à dents, et une infinité d'autres petits articles dont l'énumération serait trop longue, qu'ils offrent à vendre à juste prix; En magasin, toiles à draps et alepines noires.

4 nov—30 F. DUFOUR & Frère.

ON demande à louer de suite, une négresse cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser à

LAROCHE & GAUTIER,

courtiers, rue de Chartres, No. 109

AU NOUVEAU BAZAR DE PARFUMS.

Rue Royale, No. 239.

LES encouragemens que le soussigné a reçus des habitants de ce pays depuis qu'il est propriétaire de cet établissement l'ayant engagé à augmenter ses relations avec les premiers parfumeurs de France, informe le public qu'indépendamment de la grande quantité d'objets de toutes espèces de parfumeries qu'il a en magasin, il offre à vendre un assortiment complet de marchandises de ce genre et en très bonnes qualités, reçu par le navire New-Orleans. Il invite MM. les marchands de cette ville et les pacotilleurs à venir prendre connaissance de son catalogue qui sera à leur disposition … à détailler; … voir des conditions avantageuses.

4 nov L. …

RECU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés :

5 pipes Eau-de-vie de Cognac.
30 caisses Vieux Vin de Bourgogne de Chambertin, Romanée et Nuits.

4 nov THEOD. NICOLET & Co.

A VENDRE sur une habitation, 35 milles plus bas que la ville, une bagasse … en bon état et presque neuve, de 5 pieds 3 pouces de diamètre, sur 15 pouces de profondeur, avec tous les supports …, grils et bouche de fourneau, et ses appareils complets. S'adresser à

T. NICOLET & CO.

2 oct rue Royale, No. 103

ORDRES GENERAUX.

Etat de la Louisiane, Quartier-Général, 9 août 1833.

ORDRE DU JOUR, No. 17.

CONFORMEMENT aux lois de l'Etat, les différents régiments et corps de milice ci-après désignés, et appartenant aux 1ère, 2de et 3ème. divisions, s'assembleront pour être passés en revue et inspectés, les jours ci-dessous mentionnés.

Dans la 1ère. Brigade—1ère. Division.

Le 3ème. régiment dans les paroisses St. Bernard et Plaquemine, le lundi 9 septembre.

Le 2nd. escadron de cavalerie de la paroisse Jefferson, le mercredi, 11 septembre.

Le 5ème. régiment dans les paroisses St. Charles et St. Jean-Baptiste par bataillons.

Le bataillon de St. Charles et le 3ème. escadron de cavalerie s'assembleront le jeudi 12 septembre.

Le bataillon de St. Jean Baptiste, le vendredi 13 septembre.

2ème. Brigade—1ère. Division.

Le 6ème. régiment dans les paroisses St. Jacques et Ascension, s'assemblera par bataillon, savoir :

Le bataillon de St. Jacques, le dimanche 15 septembre.

Le bataillon de l'Ascension, le mardi 17 septembre.

Le 7ème. régiment dans la paroisse de l'Assomption, s'assemblera le mercredi 18 septembre.

Le 23ème. régiment dans les paroisses de La Fourche intérieure et Terrebonne le 19 septembre.

Le 9ème. régiment dans les paroisses d'Iberville et de Ouest Baton-Rouge, le dimanche 22 septembre.

5ème. Brigade—2ème. Division.

Le 22ème. régiment dans la paroisse des Avoyelles, le jeudi, 3 octobre.

Le 17ème. régiment dans la paroisse des Rapides, le samedi 5 octobre.

Le 18ème. régiment dans la paroisse des Natchitoches, le jeudi, 10 octobre.

Le bataillon d'Allen Settlement dans la paroisse de Claiborne, le lundi, 14 octobre.

6ème. Brigade—2ème. Division.

Le 19ème. régiment dans la paroisse Ouachita, le vendredi, 18 octobre.

Le 20ème. régiment dans les paroisses Catahoula et Concordia, s'assemblera par bataillons, savoir :

Le bataillon de Catahoula, le mardi 22 octobre.

Le bataillon de Concordia, le vendredi, 25 octobre.

4ème. Brigade—2ème. Division.

Le 14ème. régiment dans la paroisse Ste. Marie, s'assemblera le mardi 5 novembre.

Le 15ème. régiment dans les paroisses St. Martin et La Fayette s'assemblera par bataillon comme suit :

Le bataillon de St. Martin, le jeudi 7 novembre.

Le bataillon de Lafayette, le vendredi, 8 novembre.

Le 16ème. régiment dans la paroisse St. Landry, s'assemblera le dimanche 10 novembre.

7ème. Brigade—3ème. Division.

Le 11ème. régiment dans la paroisse d'Est Bâton-Rouge s'assemblera le samedi 16 novembre.

3ème. Brigade—3ème. Division.

Le 19ème. régiment dans la paroisse de la Pointe-Coupée, s'assemblera le lundi 18 novembre.

Le 10ème. régiment dans la paroisse de Ouest Féliciana, le mercredi 20 novembre.

Le 21ème. régiment dans la paroisse d'Est Féliciana, le vendredi 22 novembre.

7ème. Brigade—3ème. Division.

Le 12ème. régiment dans la paroisse Ste. Hélène, le lundi 25 novembre.

Le 13ème. régiment dans les paroisses Washington et St. Tammany, le mercredi 27 novembre.

1ère. Brigade—1ère. Division.

La légion de la Louisiane s'assemblera le dimanche 1er. décembre.

Le 1er. régiment, le mardi, 3 décembre.

Le 2nd. régiment, le mercredi 4 décembre.

Le 4ème. régiment, le jeudi 5 décembre.

Les Généraux commandant les différentes Divisions sont chargés de l'exécution du présent ordre, et désigneront les lieux de rendez-vous des dits régiments et bataillons dans leurs Divisions respectives.

Les différents Majors Généraux et les Brigadiers Généraux voudront bien assister ponctuellement aux dites revues, et tenir la main à ce que les Inspecteurs de Brigades y assistent et transmettent dans le plus bref délai au Quartier-Général les retours d'Inspection ; et il sera du devoir de l'officier commandant de chaque régiment de délivrer à l'adjudant-général, le jour de l'inspection, un état correct de tous les officiers de leurs régimens respectifs, en mentionnant la date de leurs nominations.

Le commandant en chef se propose d'assister aux revues, il espère que messieurs les officiers apporteront tout leur zèle afin de fournir au bureau de l'adjudant-général tous les renseignements qui le mettront à même d'établir un état exact de nos forces militaires.

Par ordre du commandant en chef.

F. GAIENNIE,

19 août—2ps *Adjudant et Inspecteur-Général.*

A VENDRE.—Un TERRAIN situé rue du Camp entre les rues Delor et Calliope, mesurant 75 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 99 pieds sur une ligne et 31) pieds sur l'autre ligne. Ayant dessus une maison de quatre appartements avec une galerie et deux cabinets, cuisine &c., le tout en bois.

2° Un TERRAIN nu, situé rue des Remparts, entre St. Pierre et Toulouse, mesurant 20 pieds de face à la rue des Remparts (mesure française) sur 75 pieds de profondeur (mesure américaine); on accordera des termes très-avantageux.

3° Un TERRAIN mesurant 32 pieds à la rue St. Louis, sur 90 pieds à la rue Dauphine, formant de ces deux rues. Il y a dessus une maison et ses dépendances. Cette propriété rapporte de forts loyers.

4° Un TERRAIN bâti, rue Bourbon entre les rues Bienville et Douane, mesurant 35 pieds de face à la rue Bourbon, sur 75 pieds de profondeur, (mesure française.) Les réparations faites depuis peu à cette propriété, la rendent commode et agréable.

5° Un TERRAIN situé (au nouveau faubourg Marigny,) rue de l'Union entre les rues Annette et Bons-Enfants, mesurant 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur. Le dit terrain comporte une maison de 4 appartements et ses dépendances, tout récemment bâtis.

6° Quinze cents Arpens de Terre, situés dans la paroisse Est Bâton-Rouge, près la rivière Amite à 2 lieues et demi derrière la ville de Bâton-Rouge. Cette terre sera vendue à un prix modéré, ou échangé contre quelques esclaves. Le beau chemin du Bâton-Rouge qui y conduit rend cette terre très-propice à la culture du coton.

Plusieurs esclaves, Fanny, négresse âgé de 28 à 30 ans, depuis 5 ou 6 ans dans le pays, avec son enfant âgé de 2 mois et demi. Elle est bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, sachant faire le pain et quelques sirops.

Sylvie, négresse de confiance, âgée de 20 à 22 ans, dans le pays depuis l'âge de 4 ou 5 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse et repassant un peu pour homme.

Fanny, négresse âgée de 19 ans, avec son enfant, âgé d'un an et demi, bonne cuisinière et domestique de maison.

Suzanne, mulâtresse âgée de 22 ans, avec un enfant d'un an et demi, cuisinière, blanchisseuse et repassant, assez bien pour homme ; elle est bonne domestique de maison et coud bien.

Mary, négresse âgée de 16 ans, sachant faire la cuisine, un peu blanchisseuse et domestique de maison.

Un jeune nègre âgé de 13 à 14 ans, s'entendant à soigner un cheval, montant bien à cheval et ayant de grandes dispositions à conduire un cabriolet.

Une autre jeune négresse âgée de 19 ans, domestique de maison seulement, bon sujet.

Une négresse âgée d'environ 20 ans, domestique de maison, un peu blanchisseuse et couturière.

Plus; 10 Actions de la compagnie des Architectes.

Pour les prix et conditions, s'adresser à

LAROCHE & GAUTIER, courtiers,

9 nov rue de Chartres, No. 109

Porcelaine, Faïence, Verreries & Cristaux.

EN débarquement du navire Napier, du Hâvre, et à vendre par le soussigné, un bel assortiment de Porcelaine, Verreries et Cristaux choisis expressément pour ce marché, savoir ;

Goblets cristal grand taillage; do. moulés do. unis, Verres à grand taillage et unis; Verres à liqueurs do.; Verres à vin de champagne, do.; Caraffes cristal taillées et moulées; Gobelets pour …; do. communs diverses grandeurs; Verres à quinquet et quinquets; Moutardiers cristal; Porte-liqueurs divers genres; Huiliers à 3 et 4 places; Tasses et soucoupes en porcelaine à filet d'or et dorées; Bols et Soucoupes, do. do.; Bols pour Punch; Moutardiers … plateaux; do. do.; Services à déjeuner et à thé, do. do. &c.

En magasin, un assortiment général de Porcelaine, faïence, verreries et cristaux, le tout à des prix modérés.

N. B. Paniers … convenables pour la campagne …

8 nov rue de la Vieille Levée No. 37 V. AIGARD

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses, de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.

AVIS—On recevra immédiatement au bureau de cette compagnie des propositions pour combler, pour remblayer le Canal Gravier depuis la rue Baronne jusqu'à la rue au Cirque, également une portion de la rue Poydras sur chaque côté du dit canal, depuis la rue Phillipps jusqu'à la rue St. Paul, conformément à une ordonnance du conseil de ville.

La compagnie recevra en même temps des propositions pour le contrat du transport d'une quantité de sable du fleuve, environ 300 à 350 yards cubes, à déposer au *Goose Pond.*

Pour d'autres renseignemens, s'adresser au bureau de la compagnie.

Par ordre de la Direction,

30 oct L. F. GENERES, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Chemin-à-Coulisses de la Nouvelle-Orléans et Carrollton.

AVIS est par le présent donné aux souscripteurs au fonds capital de cette compagnie, qu'ils … [illegible]

Par ordre de la direction.

16 sept L. F. GENERES, secrétaire.

Bureau de la Compagnie des Architectes de la Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1833.

AVIS—Les souscripteurs à la balance du fond capital de cette institution sont par le présent notifiés qu'ils auront à payer au bureau de la dite compagnie, …, mercredi 20 novembre, … dixième du montant de leurs actions respectives.

Par ordre du bureau,

21 oct SOMMEREAU, secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu par autorisation de l'hon. cour de paroisse d'Orléans, le vendredi 15 novembre à 10 heures du matin, à l'encoignure de Tchapitoulas et Thomas, derrière la presse à coton de la rue d'Orléans, une quantité d'ustensiles et de matière première pour la manufacture de savon et de chandelles, se composant de: bouilloires, chaudières, citernes, moules et formes, écrous, échelles, balances, bancs, paillères à savon, moules de chandelles, huile de lampes, graisse, potasse, huile de palme, raisine, térébenthine &c. Aussi plusieurs charrettes, chevaux, quelques tonneaux et pipes vides, des planches, du charbon et du bois.

Et le même jour immédiatement après la vente ci-dessus. Il sera vendu dans le faubourg Livaudais sur la batture, à peu près vis-à-vis la maison de madame Livaudais, une quantité d'ustensiles formant partie d'une manufacture de savon et chandelles, consistant en bouilloires, chaudières, réservoirs, &c. Aussi une quantité de mérins, planches, briques, clous, bois à brûler, &c. Le tout faisant partie de la cession de biens de Mrs. M. Randiz et J. J. Gauvine à leurs créanciers.

Conditions—Toutes sommes au-dessous de $100 comptant, et au-dessus de $100 à 30 jours de crédit en billets endossés à satisfaction. 7 nov

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu à la Bourse, jeudi, 14 du courant, à midi, 4 terrains et les bâtisses qui sont dessus, situés à l'encoignure des rues Tremé et Jackson, près de la rue du Canal, savoir :

Le lot No 1 contient 40 pieds de face mesure française sur la rue Tremé et 90 pieds de profondeur. On y a récemment élevé une jolie maison en briques à un étage, contenant six chambres avec cuisine et chambre de domestiques, une pannetterie, une citerne, un puits en briques et des lieux d'aisance. Le lot No. 2 est des mêmes dimensions que le lot ci-dessus et contient une maison en briques avec deux appartemens tout-à-fait semblables à ceux mentionnés au No. 1. Le loyer des deux maisons est de $801.

Le lot No. 3 est vide et forme l'encoignure des rues Jackson et Tremé, il mesure 40 pieds sur la rue Tremé et 90 sur la rue Jackson, mesure française. Le lot No. 4 est aussi un lot vacant, ayant 30 pieds sur la rue Jackson et 120 pieds de profondeur mesure française. Ces lots ont tous été remplis, sont situés dans un quartier qui avance considérablement, et auront sous peu une valeur considérable—Il n'y a aucune hypothèque sur la propriété et les maisons sont assurées jusqu'en mai prochain, à un pour cent.

Conditions : un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. 4 nov

LEGION DE LA LOUISIANE.

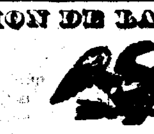

LA Légion prendra les armes Dimanche, 17 de novembre, à 9 heures précises du matin et se réunira sur la place d'Armes pour être inspectée et passée en revue conformément à la loi. Les chefs de corps devront en conséquence passer les ordres nécessaires pour la dite revue.

Par ordre du Brigadier-Général commandant la Légion.

J. B. PLAUCHE,

18 oct D. AUGUSTIN, aide-de-camp.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Charles—*Cour des Preuves*—Succession d'Eulalie Dietzelzvieck épouse décédée de Jean Louis Belsom.—Jeudi, 28 novembre courant, à 10 heures précises du matin, il sera vendu à l'encan par le juge encanteur soussigné, sur l'habitation de M. Jean Louis Belsom en cette paroisse, en vertu d'un décret de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse St. Charles, les objets suivants appartenant à la susdite succession, savoir :

1° Quelques MEUBLES meublants, instruments aratoires, chevaux, bœufs de tire et autres, vaches, 7 moins de riz et divers autres articles.

2° ANDRE, mulâtre esclave d'environ 45 ans, charretier laboureur et chasseur; Ursin, créole de 22 ans, charretier et laboureur; Ben, américain de 27 ans, bon nègre de champ; Pierre, d'environ 45 ans, maladif (ayant une hernie); Ursule, négresse de 17 ans, domestique ; Betsy, négresse de 26 ans, avec ses deux enfans Rosémond, de 10 ans, et Sorthène, de 10 mois

3° Une HABITATION située en cette paroisse, rive du Mississipi, à environ 7 lieues de la Nouvelle-Orléans, mesurant 40 arpents ou environ de face au fleuve, sur 66 de profondeur, bornée d'un côté par l'habitation de M. Baptiste St. Amand et de l'autre par celle de MM. Charbonnet & Morin; ensemble toutes les bâtisses, constructions qui se trouvent sur la dite habitation, sauf quelques réserves et exceptions que l'on fera connaître le jour de la vente.

Conditions : L'habitation payable en trois paiements égaux, tout mars des années 1835, 1836 et 1837; les esclaves en deux paiements égaux, mars 1835 et mars 1836 ; les mobiliers en mars 1834, le tout, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons, payables au greffe de cette paroisse et avec hypothèque spéciale sur la terre et les esclaves jusqu'à parfait paiement.

Paroisse St. Charles, le 26 octobre 1833.

J. L. LABRANCHE,

6 nov-20 juge-encanteur.

AVIS—La durée et les conditions de la société qui existe maintenant entre le soussigné et G. G. Ho'dship, ayant été établies par un contrat de société passé devant L. T. Caire, notaire, le 8 juillet dernier, il lui est impossible de se rendre compte d'un avis de dissolution de société publié sous la signature de son co-associé, sans son consentement, et sans que cette dissolution soit provoquée par aucune difficulté entre eux ; en conséquence, le soussigné prie ses amis et le public en général de ne donner aucun crédit, à cet avis, et il s'oblige à satisfaire les personnes qui traiteront avec lui de la validité de ses pouvoirs, le soussigné se proposant au surplus de prendre immédiatement telle mesure judiciaire que la nature du cas exige.

14 oct THOS. WILLIAMS.

RECU par le navire Cincinnati, de New-York et à vendre par les soussignés à des prix modérés :

Cotons écrus 3-4, 4-4 et 5-4 ; Ouvrés de toutes les largeurs pour serviettes et pour nappes ; Casimirs anglais 1re. qualité; Tapis de tout genre; Schals, Satin en couleur, Bas de soie noirs de divers prix; Gros de Naple et Gros de Berlin noirs, Fichus, Gaze hernani et Cotonnade de toute espèce. 21 oct BORDERES FRERES.

EN débarquement du navire français la Zilia, de Bordeaux, capitaine Lavallée, à vendre par les soussignés :

48 Barriques Vin rouge de Graves de très bonne qualité, sous les Nos. 1 et 2;
8 Barriques de Vin rouge vieux, de Graves;
6 Barriques do. moins vieux;
16 Barriques de Vin rouge, le tout ayant droit au drawback.

21 oct J. B. & F. LABATUT.

PENSIONNAT LOUISIANAIS

Dirigé par M. Ch. CUVELLIER.

CE pensionnat est établi sur l'habitation occupée dernièrement par Madame Laronde. Aucune situation, à proximité de la Nouvelle-Orléans, ne réunit plus d'avantages que celle-ci pour une maison d'éducation ; les édifices sont vastes et distribués de la manière la plus favorable au maintien de l'ordre intérieur; l'emplacement, dans le voisinage de la ville, présente, pour la salubrité, les mêmes garanties que la campagne; ce local est d'ailleurs trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description plus étendue.

Les personnes qui voudront prendre la peine de le visiter se convaincront de suite, qu'il serait peut-être impossible d'en trouver un plus convenable pour une institution de ce genre.

M. Cuvellier s'étant voué depuis longtems à l'instruction publique, et ses principes ayant déjà été appréciés par un grand nombre de pères de famille, il serait sans doute superflu de s'étendre sur ce sujet ; il suffira d'informer le public que le *Pensionnat Louisianais* sera établi, sous le rapport des études et de la discipline, sur les mêmes bases que le collège qu'il a dirigé avec quelques succès pendant les six dernières années.

Les études se composeront donc, comme précédemment, pour la généralité des élèves, des cours de langue Française, Anglaise et Latine. Les élèves au-dessus de douze ans pourront en outre suivre un cours d'Espagnol.

Tous les élèves, selon leur âge et leurs capacités, suivront le cours de mathématiques, qui comprendra l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, la Statique et la Géométrie Descriptive.

Les élémens de Physique et d'Astronomie seront enseignés aux jeunes gens qui auront suivi avec succès le cours de mathématiques.

La Géographie et l'Histoire feront également partie des études générales. L'enseignement du Dessin est compris dans le prix de la pension. Les autres … seront payés à part.

Les prix sont fixés à $300 par an, payables d'avance, par trimestre, pour les pensionnaires au-dessus de 12 ans et à $250 pour les pensionnaires au-dessous.

Il sera fait une réduction aux familles qui auront plusieurs enfans dans l'établissement.

Les seules choses que les parents ou tuteurs auront à fournir à leurs enfants en entrant dans l'établissement seront un matelas, un oreiller, deux paires de draps et moins une couverture, un moustiquaire et une quantité suffisante de linge et de vêtements.

Nota.—Les élèves ne sortiront qu'une fois par mois et seront conduits … aux frais de l'établissement. 24 juin

PRUNEAUX très frais, Raisins, Noix, Amandes, Fromage de Gruyère et Parmesan, &c., débarqués ces jours derniers et à vendre chez

J. F. LOBRE…, Suc. de Lafavit,

31 oct … Bourbon & Douane.

100 barriques VIN DE MARSEILLE, offert à 17 piastres. S'adresser rue St. Louis, No 23.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Gen. Hand de Marseille, 3 caisses opium de Thebes, (en Egypte) de qualité supérieure.

… & GALLY,

18 oct rue Toulouse, No 58

144 TONNEAUX Bois de Campêche, à vendre par

JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103

LANCIERS D'ORLEANS,

La compagnie montera à cheval dimanche prochain, 17 du courant, à 7 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement, équipement complet, lances, et pantalon blanc.

On recommande la présence de tous les membres de la compagnie.

Par ordre du capitaine commandant,

K. LECOURT DE BILLOT,

11 nov maréchal-des-logis-chef

CHASSEURS-A-CHEVAL D'ORLEANS.

Vous monterez à cheval dimanche prochain, 17 novembre, en belle tenue d'hiver, et vous viendrez former l'escadron, au lieu ordinaire de rassemblement, à 8 heures précises du matin, d'abord pour une revue d'inspection, et ensuite pour des affaires du corps. Le chef d'escadron espère que vous y viendrez tous.

Par ordre du commandant,

9 nov BARTHET, adj. sous officier

BATAILLON D'ARTILLERIE,

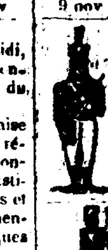

Le bataillon prendra les armes, le dimanche 17 du courant, à 8 heures précises du matin et s'assemblera au lieu ordinaire; armement complet, veste et pantalons bleus.

Par ordre du major,

P. SAUTON,

6 nov adjudant sous officier

TROISIEME COMPAGNIE D'ARTILLERIE.

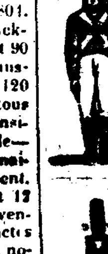

La compagnie prendra les armes, pour revue et inspection, dimanche, 17 novembre à 7 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement, uniforme d'hiver.

Par ordre du capitaine,

ADOLPHE BAROSSE,

8 nov Sergent-Major

GRENADIERS—ATTENTION!

La compagnie prendra les armes dimanche 17 novembre courant, à 7 heures précises du matin, au lieu ordinaire du rendez-vous, en uniforme complet, pantalon et veste bleues.

Tous les membres sont requis de s'y trouver.

Par ordre du capitaine,

B. DUFERAIN,

sergent-major

9 novembre

MAISON D'EDUCATION

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

DIRIGEE PAR

Mme FERNET,

Au coin des rues St.-Pierre et des Remparts.

CETTE maison spacieuse, à laquelle est réunie une vaste cour, se trouve dans une situation qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la salubrité. Elle offre en outre l'avantage d'être dans un quartier paisible, conséquemment propice aux études.

L'établissement sera permanent ; il est ouvert depuis le 1er. septembre courant.

Les études comprendront : Lecture, Ecriture, Arithmétique, Grammaire et Littérature française et anglaise, Géographie descriptive et historique, Histoire *Ancienne et Moderne*, Chronologie et Mythologie.

La Couture, la Broderie, la Tapisserie et tous les ouvrages de goût seront enseignés avec soin.

Un cours élémentaire d'Astronomie avec l'usage du globe et de la sphère, les élémens de Géométrie, de Physique et de Chimie termineront les études.

Toutes les branches seront enseignées par des Professeurs d'un mérite et d'une moralité connus.

Mme. Fernet aura soin que les Demoiselles qui lui seront confiées remplissent exactement leurs devoirs de religion, chacune suivant la croyance dans laquelle elle aura été instruite.

CONDITIONS :

Pensionnaires			$30	par mois
Demi-Pensionnaires, de la	1ère. Classe		16	
	2e.	do.	14	
	3e.	do.	12	
Externes, do.	1ère.	do.	10	
	2e.	do.	8	
	3e.	do.	6	

Papier, plumes, livres, &c., ports de lettres, frais de maladies, blanchissage, sont payés à part.

ETUDES ADDITIONNELLES.

Langue Espagnole	$4	par mois
Chant	10	
Piano	[illegible]	
Harpe	10	
Guitare		
Dessin	4	
Danse	7	

Pour l'uniformité dans les dortoirs, Mme FERNET a des lits garnis, que les parens pourront acheter. Dans le cas contraire, ils sont invités à fournir un bois de lit de 7 pieds de haut, sur 6 de long et 28 pouces de large, *mesure anglaise.*

Chaque pensionnaire apportera un trousseau suffisant; de plus, un matelas *suivant la dimension du bois de lit*, un traversin, un oreiller, trois paires de draps, deux moustiquaires blanches de *deux aunes de haut*, trois taies d'oreillers, deux couvertures de laine, deux couvre-pieds blancs, six serviettes de table, douze essuie-mains, et un gobelet d'argent, un couteau de table, &c.

Les paiemens se font par quartier et d'avance.

Il n'y aura aucune déduction faite pour absence.

Tous les trois mois, un bulletin des progrès de chaque élève sera envoyé à ses parens.

Un examen général terminera les études de chaque année ; il sera suivi de quinze jours de vacances. (*La saison étant avancée, il n'y aura point de vacances cette année.*)

Mme FERNET assure aux parens qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elle mettra tous ses soins à donner à ses élèves les connaissances utiles à leur sexe, en même tems que le goût de l'ordre et de l'économie domestique. Elle veillera également à ce qu'elles observent, *même entre elles*, les usages de la bonne société.

N. B. Mme. FERNET prévient que la langue française, l'anglaise et l'espagnole lui sont familières ainsi qu'à sa famille, et qu'elles seront alternativement parlées dans le pensionnat.

Les Demoiselles qui désireront suivre séparément les différentes branches de l'éducation, seront admises.

14 août

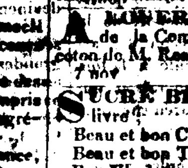

Parti marron de chez le soussigné le mulâtre nommé GREEN, âgé de 23 à 24 ans, taille de 5 pieds 6 pouces; il est d'une forte constitution. Il était vêtu lors de son départ d'un habit de drap noire, pantalon de toile blanche; le dit mulâtre a été marchand de légumes, il fait ce commerce depuis plusieurs années ; il paraît d'après les informations qu'il a été soutiré par son frère Michel parti depuis deux mois. Une récompense de $50 sera donnée pour le mulâtre GREEN et $100 pour MICHEL. D'après les informations prises il paraît que leur intention est de quitter la ville. Les capitaines de navires, bateaux-à-vapeur ou autres embarcations sont prévenus de ne pas les recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.

Les récompenses ci-dessus seront payées à quiconque les logera dans une des geoles de cet état.

Paroisse Jefferson, le 17 avril 1833.

29 juillet—1m JULES FAZENDE.

$50 DE RECOMPENSE.

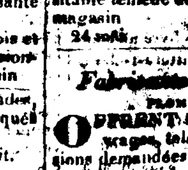

A qui ménera à la geôle de cette ville … de l'Etat, le nègre SEYMOUR, qui depuis hier à midi, a quitté la demeure de son maître. Cet esclave venu il y a 3 ans de Charleston, a appartenu à Mme Fitzgérald; il est très noir, a les os des joues saillants et les oreilles percées; … [illegible]

A LOUER—Un grand terrain situé au coin des rues de la Commune et St. Charles, vis-à-vis la presse à coton de M. Rea. Pour les conditions, s'adresser à

7 nov LINCOLN & GREEN.

SUCRE BLANC de la Havane, à un escalin la livre ;

Beau et bon Café, … la livre ;
Beau et bon Thé, à une piastre la livre ;
Bon Vin à 1 escalin la bouteille, … imitation …
à 4 escalins le gallon … pas moins de …
Liqueurs de la Martinique, deux vins pour … Champagne, Grave, Frontignan, &c.
Plomb, poudre, fusils de chasse, balles, pistolets, … vieille eau-de-Cologne, clinquaillerie de toute … véritable remède de Le Roy, tout trouvé … au magasin

d'ANT. MICHOUD,

24 juin encoignure Levée et Ursulines.

MUNCH & Compe.

Fabricants Chaudronniers, Ferblantiers,

PLOMBIERS, POMPIERS ET …

OFFRENT leurs services au public pour tous les ouvrages, tels que Chaudières pour toutes les dimensions demandées, Appareils pour les distillations des eaux de vie et pour la rectification des esprits, … organisent toute espèce de Distillerie, Brasserie, Raffinerie, Teinturerie, Parfumerie, Fonderie de suif. Ils entreprennent tous les travaux pour bâtimens, tels que Couvertures en cuivre, d'après le modèle de la Banque d'Orléans. Ils couvrent aussi avec du zinc et ferblanc; ils font et posent les Dalles et Tuyaux de conduits en cuivre, &. Ils font et posent des Pompes de toutes les dimensions demandées et font l'étamage. Ils achètent et vendent du vieux cuivre, … et du plomb.

… Marigny, près de la nouvelle presse à coton sur la Levée. 29 juillet—34